

Parcours Professionnalisant

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN RÉSIDENCES DE TOURISME

SOUS RÉSERVE D'ACCORD DU CONSEIL RÉGIONAL

Condition d'accès :

*Vous êtes **demandeur d'emploi** ou **salaré**

*Entretien de motivation, réunion information collective

* Sans qualification

Votre statut :

*Vous serez **Stagiaire de la formation continue**

- Orienté par la Mission locale (—de 26 ans).

- Sur prescription du Pôle emploi, Plie, Cap emploi (+ de 26 ans).

Financement :

*Nous contacter

***A charge du stagiaire** : EPI (chaussures + gants), matériel d'écriture, clé USB, calculatrice.

Alternance :

***280h de formation au CFPPA** et **120h** de stages professionnels en entreprise en relation avec votre projet

*Calendrier : Novembre à Mars

Evaluations :

*Formation en **Modulaire**

*Evaluations en situations professionnelles et remise d'attestations de compétences à **chaque module professionnel**

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole


88, chemin des Maures - BP 50099
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 CFPPA Antibes



Le **Parcours Professionnalisant « Aménagement et entretien des résidences de tourisme »** permet l'acquisition des techniques liées à la création et l'entretien des espaces verts des résidences de tourisme.

La formation se déroulera sur le site de la Cité du Parc Impérial à Nice



Le projet

- **S'insérer rapidement** dans le monde professionnel.
- Préparer et réaliser **des chantiers de création et entretien**
- Poursuivre dans des **formations professionnelles/diplômantes**

Les débouchés

Ouvrier en Aménagement Paysager dans les résidences de tourisme.

La Formation

Le parcours est prévu en modulaire pour élargir le portefeuille de compétences regroupant certification (CP4 du CAPa) et attestations de technicité



Modules

- M1 : Connaissances de base
- M2 : Connaissance et utilisation du matériel en toute sécurité
- M3 : Pratiques adaptées aux postes de travail
- M4 : Création d'un aménagement paysager
- M5 : Entretien d'un espace paysager
- M6 : Projet professionnel

Tout au long du parcours :
Valorisation des expériences de formation et
des stages en entreprises autour d'analyses des pratiques , préparation à l'emploi...